



# FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANT-ES ET DES CPE : PLUS DE TEMPS, PLUS DE BIENVEILLANCE ET MOINS DE STRESS POUR MIEUX SE FORMER !

Mai  
2018

## TÉMOIGNAGES DE STAGIAIRES

## REVENDEICATIONS DU SGEN-CFDT

« Nous manquons de temps pour nous poser. L'enseignement à assurer, plus les trajets et la formation, c'est très lourd. Notre cerveau n'est pas extensible à l'infini ! »

La formation initiale ne peut se limiter à la seule année de stage qui concentre trop d'objectifs.

« Je préfère travailler pour ma classe qu'écouter un enseignement qui prend beaucoup de temps et sans lien avec le métier. Les formations proposées ne sont pas concrètes et si elles ne sont pas toujours inintéressantes, elles sont parfois trop déconnectées. »

L'alternance nécessite une meilleure articulation entre exercice du métier en classe et formation à l'Espé.

« On a l'impression d'être jeté à l'eau puis on essaye de nous apprendre à nager à coup de diaporamas. »

La mise en responsabilité est nécessairement progressive, des stages d'observation et de pratique accompagnée doivent précéder le stage en responsabilité.

« Les tuteurs terrains et les formateurs à l'Espé ne me disent pas la même chose. »

Le rapprochement des deux terrains de formation, université et établissement scolaire, est indispensable ; la constitution d'une équipe pluri-catégorielle concourt à cette complémentarité.

« Un tuteur qui note n'est pas un tuteur à qui l'on peut se confier. »

La pression de la validation et de la titularisation ne doit pas contrarier le dispositif de formation et l'accompagnement des formateurs.

« Les épreuves du concours n'ont rien à voir avec l'exercice du métier. »

La place et la nature des épreuves des concours doivent permettre le recrutement d'enseignant-es et de CPE conscient-es de leurs responsabilités.

**Le Sgen-CFDT a déjà obtenu que la formation à l'Espé soit maintenant diplômante, reconnue à bac+5, puisqu'elle débouche sur un master. Mais ça ne suffit pas.**

**Pour le Sgen-CFDT, voilà ce que devrait être la formation des enseignant-e-s et CPE qui apprennent leur métier :**

- **Les stagiaires devraient avoir deux vraies années consécutives de formation en alternance dans le cadre du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef). Cette formation en alternance devrait être rémunérée : pour garantir la mixité sociale de l'accès à la profession, il faut financer les études.**
- **Les stagiaires devraient être mis en responsabilité de manière progressive, de la licence au master, pour se préparer à l'exercice du métier.**
- **Les stagiaires sont des enseignant-e-s ou des CPE en formation, et pas un moyen de remplacement. L'établissement de leur affectation doit devenir un lieu de formation et doit les accueillir et les accompagner correctement.**
- **Les tuteur-ric-e-s de l'Espé et de l'établissement scolaire doivent, ensemble, dialoguer et contribuer au suivi des stagiaires.**
- **Les stagiaires devraient passer leur concours en fin de M2, sur des épreuves plus professionnalisantes. Il-elle-s seraient ainsi mieux formé-e-s et plus conscient-e-s des missions d'enseignement et d'éducation.**
- **La titularisation devrait être pensée comme un premier bilan de compétences professionnelles.**
- **Les stagiaires ayant déjà eu une première carrière devraient voir celle-ci reconnue. Un bilan de compétences à l'entrée en formation leur permettrait de se voir proposer un parcours adapté.**



**LA FORMATION INITIALE DOIT ÊTRE RENFORCÉE**

**POUR LE SGEN-CFDT, UNE RÉPONSE EFFICACE : DEUX ANNÉES DE FORMATION AVEC LE MASTER MEEF.**

